



PROCÈS-VERBAL / RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR

Date: jeudi, 26 novembre 2015

Heure: 18h45

Lieu: École Jean-Baptiste-Meilleur, 2237, rue Fullum / Montréal (Québec) H2K 3P1
Salon du personnel, 1^{er} étage

PRÉSENCES

Présents-es :

M.M.

M^{mes}

Guy Coisman, directeur
Pierre Boulanger, représentant de la communauté

Julie Lachance, secrétaire d'école
Andrée Meilleur, enseignante
Hélène Giguère, enseignante
Marie-Ève Desrosiers, enseignante
Djamila Bouchakour, parent d'élève
Odette Trépanier, parent d'élève
Marie-Josée Perreault, parent d'élève
Imane Allam, parent d'élève
Stéphanie Bellenger-Heng,
Commissaire Ville-Marie

Absents-es :

Marie-Josée Alarie, parent d'élève
Marilyn Bourgeois, parent d'élève
Karine Crête, parent d'élève
Hélène Cormier, enseignante

Prise de notes : Julie Lachance, secrétaire

Animation : Odette Trépanier, présidente

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Allam propose.
M. Boulanger appuie.

Adopté à l'unanimité.

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 1^{ER} OCTOBRE 2015

Modification au point 3. On devrait lire, Madame Bouchakour (parent) accepte.

M^{me} Desrosiers propose.
M^{me} Allam appuie.

3. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2015

- a) La lettre de remerciements a été remise à Intact Assurance pour ses dons de matériel. Par ailleurs, des élèves ont réalisé des dessins en guise de remerciements. Ces derniers ont également été remis au donateur. Les membres du Conseil d'établissement félicitent le travail des élèves. Le donateur a fait mention de d'autres dons possibles notamment en ce qui concerne des ordinateurs pour l'année à venir.
- b) Suite aux questions des membres du CÉ lors de la dernière rencontre, Monsieur Coisman présente le budget de l'école. Ce dernier a été envoyé aux membres du CÉ par courriel. Il présente notamment la section sur le surplus de 17 000 \$ au service de garde pour l'année 2014-2015. Comme il se doit, l'excédent a été retourné à la Commission scolaire de Montréal (CSDM) afin d'éponger le déficit.

La direction présente ensuite le budget global et répond aux questions des parents et de la commissaire. Il précise notamment que le budget alloué à chaque école est calculé en fonction du nombre d'élève prévu pour l'année suivante.

- c) Remise du formulaire de déclaration d'intérêts à la direction par les membres du CÉ. Les membres absents devront remettre leur document à la prochaine rencontre.
- d) Dossier affiches et propreté pour la cour d'école :
 - Des affiches ont été réalisées par M^{me} Trépanier. Toutefois, elles n'ont tenues que quelques jours. Il est proposé de refaire les affiches pour la cour, mais sur des matériaux plus solides.
 - Suite à la réfection de la clôture, il n'y a plus d'affiche indiquant de garder la porte fermée. Il faut remettre cette indication sur la porte. M. Coisman va

vérifier auprès des contracteurs si on peut récupérer notre affiche, puisqu'elle était sur l'ancienne clôture.

- Des appels ont été logés par des membres du CÉ au 311 (Ville de Montréal) afin de porter plainte sur les excréments de chiens et sur la propreté aux abords de la cour d'école. Des poubelles ont été demandées. Il n'y a pas grand-chose à faire malheureusement. Toutefois, il est possible de communiquer avec la Ville si des sacs de poubelles se retrouvent sur le terrain de l'école.
 - La commissaire demande qu'on lui remette le numéro de dossier pour la demande d'ajout de poubelles et elle fera un suivi auprès de M^{me} Plante, conseillère municipale de Sainte-Marie. Nous demanderons aux parents s'ils ont ce numéro en leur possession.
 - Il est proposé de demander au menuisier de déplacer l'affiche qui interdit les chiens sur le terrain. Elle est trop haute. Elle doit être plus visible.
 - Nous devons être plus actifs pour sensibiliser les voisins de l'école et les gens du quartier. Ainsi, il est proposé d'ajouter de nouvelles affiches afin d'inciter les voisins à dénoncer les mauvais comportements de certains résidents du quartier.
 - Les élèves de l'école, avec l'aide du professeur d'arts plastiques, ont réalisés de magnifiques pancartes pour inciter les propriétaires de chiens à être plus responsables. Avant de procéder à l'affichage de celles-ci sur la clôture de l'école, les membres du Conseil d'établissement souhaitent les remercier chaleureusement lors de la prochaine remise de diplômes.
 - Éventuellement, on pourrait écrire des messages sur la clôture en tissu. C'est beau et résistant. Certaines écoles l'ont déjà fait.
 - M^{me} Trépanier se propose pour faire le contact à l'écocentre pour ramasser du bois afin de fabriquer une base solide pour nos pancartes.
 - M^{me} Giguère se propose d'aller demander des planches de bois à la cour à bois près de chez elle.
- e) Les cours « break dance » et le karaté sont commencés. M. Coisman est en communication avec l'organisme Père Sablon afin de proposer d'autres activités aux élèves de l'école. Les membres du Conseil d'établissement proposent de continuer les démarches avec l'organisme Père Sablon. Si nous recevons plusieurs offres, nous ferons un sondage auprès des parents afin de choisir les activités les plus populaires.
- f) Suite à la réception de l'offre de services, *La Relance* offrira à la fin des classes à raison de 2 jours par semaine un parascolaire pour superviser les devoirs. Une lettre sera préparée par eux, afin d'informer les parents des modalités relatives (jours et paiements) à cette nouvelle activité en lien direct avec la réussite scolaire des élèves de l'école. La commissaire souligne qu'il est bien de sentir que la réussite est importante pour l'école.
- g) Une formation était offerte le 9 novembre dernier à la CSDM par le Conseil central des parents. Cette formation portait sur les rôles et responsabilités des membres du CÉ. Les membres du Conseil d'établissement ont reçu l'invitation par courriel.

M^{me} Trépanier s'est présentée à la formation. Cette dernière a fait parvenir la documentation aux membres du conseil d'établissement afin de les informer.

h) Point déjà abordé.

4. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT (RÉGIE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE JBM)

- M^{me} Trépanier a rédigé un document de régie interne pour l'école. Ce dernier a été retravaillé de concert avec la direction. M^{me} Trépanier présente quelques points nouveaux à la nouvelle régie. Ainsi, il est notamment stipulé que les documents nécessaires pour les réunions du Conseil d'établissement seront envoyés au moins quatre jours avant la tenue d'une rencontre. Par ailleurs, une consultation courriel des membres du CÉ sera possible pour une prise de décision rapide. Elle insiste également sur l'engagement des membres du CÉ pour le quorum.

Adoption de la régie interne présentée.

M. Boulanger propose.

M^{me} Allam appuie.

Prochaines rencontres :

- Avant Noël, le plan de lutte contre l'intimidation et le plan de réussite doivent être approuvés par le Conseil d'établissement de notre école.

Après discussion, il est convenu de procéder par courriel. Ce serait de façon exceptionnelle.

Ainsi, le 7 décembre, M. Coisman aura les documents nécessités pour la prise de décision. Il les fera parvenir par courriel aux membres du CÉ autour du 10 décembre, afin que nous puissions les lire et les commenter au besoin. Si les membres du CÉ ont des questions relatives à ces derniers, il est convenu que les membres du CÉ fassent parvenir leurs interrogations ou questionnements à la présidente. Cette dernière cumulera le tout et transmettra ensuite lesdites questions et/ou commentaires à la direction au directeur. Si besoin, nous nous fixerons une rencontre.

- La prochaine rencontre du Conseil d'établissement est fixée le **jeudi 11 février 2016.**

5. REPRÉSENTANTE DE L'ÉCOLE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR AU RÉSEAU SUD

Comme M^{me} Alarie est absente, la commissaire nous parle de la nouveauté des dessins tracés au sol aux coins des rues du quartier afin d'assurer une meilleure sécurité des élèves aux abords des écoles primaires. Il s'agit de l'application du Code de la sécurité routière qui

exige un dégagement de 5 mètres aux intersections. C'est un projet pilote dans l'arrondissement Ville-Marie. Elle confirme que nous avons besoin de plus de sécurité sur la rue Fullum notamment et elle en a déjà fait la demande. Depuis la fermeture des rues aux alentours pour les travaux et aussi pour la construction des condos en face de l'école, la circulation est beaucoup moins sécuritaire. La police est peu présente.

La commissaire nous informe qu'un brigadier devrait être en place sous peu au coin des rues Larivière et Fullum.

Elle amène également le point qu'il manque d'éclairage sur la rue Fullum. À l'entrée du service de garde de l'école, c'est très sombre. Il faudrait vérifier s'il est possible d'ajouter un lampadaire, mais surtout de faire réparer ceux déjà en place. M. Coisman se chargera de communiquer avec la personne responsable.

Nous informons la commissaire que l'indicateur de vitesse est peu visible pour les automobilistes. Ce dernier se trouve devant l'église et est trop loin du bord du trottoir. Un panneau situé au milieu de la rue, en hauteur, serait peut-être mieux.

Il faudrait également prioriser le déneigement de notre côté de la rue. La Ville de Montréal est au courant et devrait s'occuper de résoudre ce problème. M. Coisman fera le suivi auprès de la Ville si la neige n'est pas enlevée prioritairement cet hiver devant l'école pour s'assurer de la sécurité des élèves qui arrivent par transport scolaire.

La commissaire scolaire trace un résumé de l'action JPMEP qui a eu lieu à Québec le 20 novembre dernier.

Une motion d'appui symbolique a été déposée au dernier Conseil des Commissaires par le Conseil central des parents. Il s'agit de formaliser le tout concernant le mouvement « Je protège mon école publique ». Les gens ont voulu présenter le document à leur Conseil d'établissement respectif. Le 1^{er} décembre, il s'agira de la dernière mobilisation de l'année pour le mouvement « Je protège mon école publique ». Un courriel contenant le lien sera envoyé à tous les parents de l'école.

Le Conseil d'établissement appuie la motion au Mouvement je protège mon école publique déposée par le Conseil central des parents.

M^{me} Desrosiers propose.

M^{me} Perreault appuie.

6. DEMANDE DES PARENTS À LA PRÉSIDENTE

La présidente a reçu une demande d'un parent. M^{me} Grégoire (parent d'élève) a fait la demande d'avoir l'option de commander des repas chez un traiteur. Toutefois, il faudrait d'abord vérifier nos fournisseurs homologués, choisis par la Commission scolaire de Montréal.

Après discussion, il est convenu que malheureusement l'école ne dispose pas des ressources en personnel pour la gestion de la réception des lunchs pour l'année en cours. M^{me} Trépanier fera le suivi courriel avec Madame Grégoire afin de l'informer de la décision des membres du Conseil d'établissement.

Un vote est demandé.

Refusé à l'unanimité.

7. MOT DE LA DIRECTION

CSDM : Le déficit est moins élevé que prévu.

JBM : L'ambiance est très bonne malgré les moyens de pression et les journées de grève.

8. SERVICE DE GARDE

La directrice du service de garde est absente pour maladie depuis une semaine. Elle sera remplacée si elle doit s'absenter encore la semaine prochaine. Pour l'instant, tout est sous contrôle avec les éducatrices en poste.

9. ORGANISATION DE PARTICIPATION DES PARENTS (O.P.P.)

Madame Allam, explique qu'au départ, il y avait cinq parents intéressés à faire partie de l'OPP. Maintenant, il ne reste que trois parents d'impliqués. Les parents tentent de se rencontrer, mais en vain. Une rencontre toutefois prévue prochainement.

10. DIVERS

- Madame Marie-Claude Beaucage du poste 22 (SPVM) voudrait organiser un don de jouets à nos élèves. Les membres du CÉ décident de confier ce projet au personnel de *La Relance* qui connaît bien nos élèves.

11. PAROLE AU PUBLIC

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : 21H25

M^{me} Lachance propose

M^{me} Perreault seconde.

La présidente,

Odette Trépanier

Le directeur,

Guy Coisman